



DECISION N° **0280** /D/MINSANTE/SG/DRH/SDP du **09 FEV 2021**

Portant suspension d'un personnel en service à l'Hôpital de District de Bafia

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu Décret N°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat modifié et complété par le Décret N°2000/287 du 12 octobre 2000 ;
- Vu la Décret N°2001/145 du 03 juillet 2001 portant Statut Particulier des fonctionnaires des Corps de la Santé Publique;
- Vu le Décret N°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le Décret N°2012/079 du 09 mars 2012 portant régime de la déconcentration de la gestion des personnels de l'Etat et de la Solde ;
- Vu le Décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
- Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Rapport de la mission d'investigation et de gestion des problèmes identifiés à l'Hôpital de District de Bafia du 12 au 13 novembre 2020 ;
- Vu la Note à la Haute Attention de Monsieur le Ministre de la Santé,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Monsieur **NGEUMTCHENG Maurice**, matricule 554545-Z, Chirurgien, en service à l'Hôpital de District de Bafia, est pour compter de la date de signature de la présente Décision, suspendu de toute activité au sein de ladite formation sanitaire, pour une durée de trois (03) mois, éventuellement renouvelable, pour manquement grave à l'éthique et à la déontologie professionnelles.

Article 2.- Pendant ladite période l'intéressé est suspendu de solde et ne sera repris en solde qu'après sa reprise de service.

Article 3.- La présente Décision sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- CAB/MINSANTE/SESP ;
- MINFI ;
- SG ;
- DRH ;
- DRSP/CE ;
- SDP/SDSP/SIGIPES ;
- SPMABGS/SPMS/FCP ;
- Intéressé ;
- Observatoire RH ;
- Affichage ;
- Archives/Chronos.



DR. MANAOUA MALACHIE